

pas créer l'impression que la fraude est généralisée, et que c'est cela qui épuise la caisse.

M. Ricard: C'est vous qui créez cette impression.

L'hon. M. Starr: J'ignore comment l'honorable député a pu croire que la raison de l'épuisement de la caisse ait été la fraude; C'est probablement l'une des choses...

M. Argue: C'est votre secrétaire parlementaire qui l'a dit.

L'hon. M. Starr: Non, monsieur l'Orateur. C'est l'une des choses qui influent effectivement là-dessus, et c'est une chose qui s'est toujours produite et qui va continuer à se produire. Par conséquent, si nous pouvons découvrir la fraude, nous allons essayer de recouvrer les montants d'argent payés en trop.

(Plus tard)

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): J'ai une autre question à poser au ministre du Travail. Elle se rattache aux autres questions qui lui ont été posées. J'ai ici une coupure de journal intitulée:

La fraude menace l'assurance-chômage.

C'est le titre qui coiffe le compte rendu du discours prononcé par le secrétaire parlementaire du ministre à ce propos. Ma question est la suivante. Étant donné les allégations du secrétaire parlementaire...

M. Ricard: Aucune accusation n'a été portée.

M. McIlraith: ...le ministre a-t-il demandé qu'on fasse enquête là-dessus?

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, il serait utile, je crois, que je donne lecture de la phrase qu'a prononcée mon secrétaire parlementaire devant le comité consultatif de l'assurance-chômage à Montréal, le 5 mai 1960. Voici ce qu'il a dit:

Avant de le faire, cependant, permettez-moi de dire que, comparativement à l'ensemble des cas, la fraude est presque négligeable.

M. McIlraith: J'ai une autre question à poser. J'aimerais demander au ministre quelle signification il attache à ces paroles prononcées par son secrétaire parlementaire, ou du moins les paroles qu'on lui attribue:

Nous savons qu'il y a fraude. Ce serait pure folie de le nier.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

MARIAGE DE LA PRINCESSE—DÉCLARATION PORTANT SUR L'EMPLOI D'AVIONS À RÉACTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M.-J.-A. Lambert (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le jeudi 5 mai, l'honorable député de Richelieu-Verchères (M. Cardin) a demandé au ministre du Revenu national si

Radio-Canada se proposait d'envoyer des avions chercher des photos du mariage de Son Altesse Royale la princesse Margaret et combien coûterait ce service.

La société Radio-Canada me fait savoir qu'elle n'a pas envoyer d'avion chercher de photos du mariage de la princesse. Elle s'est entendue avec la *Royal Air Force* afin que les photos destinées à la télévision soient apportées au Canada en même temps que les documents qui avaient été commandés par d'autres, ceux-ci devant aussi payer leur part des frais. On estime donc que le service aura coûté moins de \$30,000 à Radio-Canada.

LA FOIRE INTERNATIONALE DU COMMERCE

RAPPORT DEMANDÉ AU MINISTRE DES POSTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Postes? Le ministre aurait-il un rapport à faire au Parlement à propos de son voyage à Paris, voyage dont le but était d'obtenir que la foire mondiale ait lieu à Montréal, et qui a manqué son objectif par une très faible marge?

M. Murphy: Pourquoi n'étiez-vous pas ici la semaine dernière?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Des questions ont déjà été posées en ce sens, monsieur l'Orateur, et jeudi et vendredi dernier, le ministre des Finances (M. Fleming) y a répondu.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Le ministre des Postes pense-t-il, par suite de l'expérience qu'il a acquise à cette conférence, que sa présence à la conférence au sommet favoriserait la cause de la paix du monde?

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

INTERPELLATION À PROPOS D'UNE ENQUÊTE TOUCHANT UN PROJET DE FUSION DE BANQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de la Justice. Je serai très bref, selon mon habitude. Le ministre croit-il que le projet de fusionnement de la banque Toronto-Dominion avec la banque de Nouvelle-Écosse constituerait une violation de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions? Comme les banques privées ne cessent de se fusionner au Canada, le ministre ne craint-il qu'un monopole finisse par s'établir chez nous?